



VILLE DE BERTHIEVILLE

Province de Québec
MRC de D'Autray
Ville de Berthierville

RÈGLEMENT 748-224

RÈGLEMENT DE ZONAGE 748 ET SES AMENDEMENTS SUR LE ZONAGE VISANT À MODIFIER CERTAINES GRILLES DES USAGES ET NORMES

ATTENDU que la municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 748;

ATTENDU que la Ville de Berthierville est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) et que le règlement numéro 748 ne peut être modifié que conformément à cette loi;

ATTENDU QU'il y a un intérêt croissant sur le territoire de la ville de Berthierville pour du développement immobilier;

ATTENDU l'importance d'assurer une croissance cohérente et durable du territoire de la municipalité;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage 748 afin de modifier les grilles des usages et normes « dominante résidentielle » pour les zones 1-R-05, 3-R-43, 1-R-36 et 4-C-48 afin d'y interdire les usages du groupe d'usage 1400 multifamiliale;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juillet 2023;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juillet 2023;

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le second projet de règlement a fait l'objet d'une assemblée publique de consultation, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 août 2023;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 août 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière, appuyé par le conseiller Denis Darveau et résolu que le règlement numéro 748-224 modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements soit et est adopté et que ce règlement décrète et statue comme suit :

CHAPITRE 1 – MODIFICATIONS AUX GRILLES D'USAGES ET NORMES

ARTICLE 1. Modification de la grille des usages et normes de la zone 1-R-05

L'annexe A intitulée « Grilles des usages et normes » est modifiée à la grille de la zone 1-C-02 afin de modifier l'autorisation des usages de la manière suivante :

- Supprimer le « X » vis-à-vis la ligne « 1410 MULTIFAMILIALE ISOLÉE (4 LOGEMENTS MAX) » ;

ARTICLE 2. Modification de la grille des usages et normes des zones 3-R-43

L'annexe A intitulée « Grilles des usages et normes » est modifiée à la grille de la zone 1-R-05 afin de modifier l'autorisation des usages de la manière suivante :

- Supprimer le « X » vis-à-vis la ligne « 1410 MULTIFAMILIALE ISOLÉE (4 LOGEMENTS MAX) » ;

ARTICLE 3. Modification de la grille des usages et normes de la zone 1-R-36

L'annexe A intitulée « Grilles des usages et normes » est modifiée à la grille de la zone 1-C-09 afin de modifier l'autorisation des usages de la manière suivante :



VILLE DE BERTHIEVILLE

- Supprimer le « X » vis-à-vis la ligne de l'usage intitulée « 1410 MULTIFAMILIALE ISOLÉE » ;
- Supprimer le « X » vis-à-vis la ligne de l'usage intitulée « 1410 MULTIFAMILIALE JUMELÉE » ;

ARTICLE 4. Modification de la grille des usages et normes de la zone 4-C-48

L'annexe A intitulée « Grilles des usages et normes » est modifiée à la grille de la zone 1-R-10 afin de modifier l'autorisation des usages de la manière suivante :

- Supprimer le « X » vis-à-vis la ligne de l'usage intitulée « 1410 MULTIFAMILIALE ISOLÉE » ;

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi

ADOPTÉ à la Ville de Berthierville ce 11^e jour du mois de septembre 2023.

Sylvain Destrempes
Maire suppléant

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Avis de motion	2023-07-03
Adoption du premier projet	2023-07-03
Avis public de consultation	2023-07-17
Adoption du second projet	2023-08-07
Avis public participation référendaire	2023-08-08
Adoption du règlement	2023-09-11
Certificat de conformité MRC	2023-11-28
Avis public d'adoption	2023-11-29



VILLE DE BERTHIERVILLE

RÈGLEMENT 748-224 / ANNEXE A – MODIFICATIONS AUX GRILLES DES USAGES ET NORMES

				BERTHIERVILLE	
				Zonage	
				Grille des usages et normes	
				DOMINANTE RÉSIDENTIELLE	
				No. de zone: 1-R-05	
				AMENDEMENTS	
				Règlement n°	Date
				748-161	16/01/2012
				748-195	06/08/2018
				748-221	04-07-2022
				Règlement de zonage	
				No :	Date :
Type d'usage	Groupes d'usage	Classes d'usage	Sous-classes d'usage	IDENTIFICATION DES USAGES	NORMES APPLICABLES
	1100	1110		UNIFAMILIALE ISOLÉE	X MARGE DE RECU 6,0 M
		1120		JUMELÉE	X
				CONTIGUË	MARGE LATÉRALE 2,0 M
	1200	1210		BIFAMILIALE ISOLÉE	X MARGE ARRIÈRE 6,0 M
		1220		JUMELÉE	X
				CONTIGUË	COEFFICIENT D'OCCUPATION 0,33
	1300	1310		TRIFAMILIALE ISOLÉE	HAUTEUR MAXIMALE: ÉTAGE 2
				JUMELÉE	
				CONTIGUË	LOGEMENT AU SOUS-SOL
	1400	1410		MULTIFAMILIALE ISOLÉE (4 logements max.)	NORMES SPÉCIALES
				JUMELÉE	
				CONTIGUË	
				Usage spécifiquement permis	
				Usage spécifiquement prohibé	
				BANDE RIVERAINE	
				ZONES INONDABLES	



VILLE DE BERTHIERVILLE

RÈGLEMENT 748-224 / ANNEXE A – MODIFICATIONS AUX GRILLES DES USAGES ET NORMES

				BERTHIERVILLE	
		Zonage			
		Grille des usages et normes			
		DOMINANTE RÉSIDENTIELLE			
		No. de zone: 1-R-36			
		AMENDEMENTS			
		Règlement n°		Date	
		748-216		07-09-2021	
		Règlement de zonage			
		No :			
		Date :			
		NORMES APPLICABLES			
		MARGE DE REcul	6,0 M		
		MARGE LATÉRALE			
		Multifamiliale isolée	3,5 M		
		Multifamiliale jumelée	4,0 M		
		MARGE ARRIÈRE	6,0 M		
		COEFFICIENT D'OCCUPATION	0,5		
		HAUTEUR MAXIMALE: ÉTAGE	3		
		LOGEMENT AU SOUS-SOL			
		NORMES SPÉCIALES			
		BANDE RIVERAINE			
		ZONES INONDABLES			
		USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			
		LOGEMENT AU SOUS-SOL			
		USAGE SPÉCIFIQUEMENT PROHIBÉ			
		APPARAÎT À LA GRILLE PUBLIQUE	X		



VILLE DE BERTHIERVILLE

RÈGLEMENT 748-224 / ANNEXE A – MODIFICATIONS AUX GRILLES DES USAGES ET NORMES

Type d'usage		Groupes d'usage	Classes d'usage	Sous-classes d'usage	IDENTIFICATION DES USAGES	NORMES APPLICABLES
	1100		1110		UNIFAMILIALE ISOLÉE	MARGE DE RECUIL 7,5 M
			1120		JUMELÉE	
					CONTIGUË	MARGE LATÉRALE 3,5 M
	1200		1210		BIFAMILIALE ISOLÉE	MARGE ARRIÈRE 3,5 M
			1220		JUMELÉE	
					CONTIGUË	COEFFICIENT D'OCCUPATION 0.50
	1300		1310		TRIFAMILIALE ISOLÉE	HAUTEUR MAXIMALE: ÉTAGE 3
					JUMELÉE	
					CONTIGUË	LOGEMENT AU SOUS-SOL
	1400		1410		MULTIFAMILIALE ISOLÉE	NORMES SPÉCIALES
					JUMELÉE	
					CONTIGUË	
					USAGE SPECIFIQUEMENT PERMIS	BANDE RIVERAINE
						ZONES INONDABLES
					USAGE SPECIFIQUEMENT PROHIBÉ	
					APPARAÎT À LA GRILLE COMMERCIALE	

BERTHIERVILLE

Zonage

Grille des usages et normes

DOMINANTE RESIDENTIELLE

No. de zone: 4-C-48

AMENDEMENTS	
Règlement n°	Date
748-218	04-04-2022

Règlement de zonage

No :

Date :